



ARGILLIERS INFO

Le mot du maire

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale, soucieuse de vous informer sur la vie de la commune vous propose cette publication en complément des moyens de communication déjà mis en place (Messages internet, panneau lumineux). Nous souhaitons vous apporter l'éclairage le plus lisible possible sur les actions et travaux engagés.

Dans un contexte de plus en plus contraint pour les finances locales, ou les dotations ne cessent de décroître, nous serons amenés à l'avenir à nous appuyer toujours plus sur la communauté de communes pour vous proposer des services nouveaux. Ce sera l'un des enjeux importants des mois et années à venir. Mon objectif principal sera de défendre l'intérêt des habitants d'Argilliers.

La fin d'année approchant, je vous souhaite à toutes et tous, au nom du conseil municipal d'Argilliers et en mon nom personnel de passer d'excellentes fêtes.

Laurent BOUCARUT

Contacts mairie :

tel/fax : 04 66 22 80 24

courriels : mairie.argilliers@orange.fr

site internet : www.mairie.argilliers.fr

Horaires mairies :

mardi 8 hr à 12 hr

mercredi 8 hr à 12 hr et 13 hr à 16 hr

jeudi 8 hr à 12 h

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h45-17h15

Samedi : 10h30-12h

Nous recherchons des bénévoles pour assurer des permanences, ou pour nous aider lors des interventions / lectures à l'école, le mercredi matin (toutes les deux semaines).

Par ailleurs, si vous avez des idées d'animation, pour le soir ou pour les vacances, envie de faire une lecture ou de partager une passion, n'hésitez pas à nous contacter !

ASSOCIATION DES BOISSETTIERS

L'association "Les Boissetiers" d'Argilliers, à but non lucratif, s'occupe principalement de l'organisation de la fête votive qui a lieu le 1er week-end d'août et de divers évènements comme un loto et des vides greniers.

Les membres du nouveau bureau sont :

Bastien Giraud Président, David Lopez Vice Président, Michel Lutier Trésorier,
José Foucault Secrétaire.

Dernièrement, l'association a organisé un loto qui a attiré plus de 200 personnes avec des quines de plus de 100 euros chacune et des cartons pleins de plus de 200 euros.

Quand à la fête votive cela prend des mois pour l'organiser, l'équipe est soudée et espère attirer des nouveaux membres pour l'aider dans la préparation. (Prendre contact avec Michel Lutier au 06 60 19 76 26).

L'association et l'APEA étudient en accord avec la municipalité la possibilité de faire d'autres manifestations dans le cours de l'année comme Halloween.

ASSOCIATION LES CHATS LIBRES D'ARGILLIERS

Cette nouvelle association, créée en juin 2014, a pour but de limiter la prolifération des chats errants par stérilisation et aider ceux qui vivent sur notre commune à trouver des familles d'accueil.

Tous les bénévoles sont les bienvenus ainsi que ceux qui supporteront cette action.
(Prendre contact avec Marie-angelique Verstraete au 06 83 37 56 97).

LA VIE DE LA COMMUNE

NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Arrivées et départs 2014 au sein des agents de la commune .

Les départs :

Valérie Pouplin suite à la reprise de service d'Anne Rachel Pradal au secrétariat.

Monique Vanhove ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Les arrivées :

Sur les routes d' Argilliers, vous avez croisé Philippe Rossi qui travaille en binôme avec Michel 20 heures par semaine depuis le 1er juin 2014 pour l'entretien du village.

A l'école, Monique est partie en retraite. Le 25 août 2014, ses collègues, les élus, et les professeurs des écoles lui ont souhaité une bonne continuation autour d'une collation et d'un bouquet de fleurs.

La journée de pré-rentree fut l'occasion de présenter les nouveaux agents.

Sabrina Duran et Aurore Bouculat ont rejoint Audrey à l'école dès le 25 août 2014.

En mairie Anne Rachel Pradal vous accueille à la mairie aux heures d'ouverture et au téléphone.

INONDATIONS

Notre village a connu un fort épisode de pluies courant Octobre.

Nous avons subi quelques dommages de voirie principalement au niveau du pont chemin des Terrailleurs et du chemin de Marcide. La remise en état des ouvrages devrait être réalisée courant 2015.

Par ailleurs cet épisode pluvieux a entraîné chez certains particuliers la saturation du réseau de tout à l'égout à cause de branchement du pluvial sur ce réseau.

Nous vous rappelons que le réseau de tout à l'égout n'est pas calibré pour recevoir les eaux pluviales. Il est strictement interdit de raccorder les gouttières sur le réseau d'assainissement. Il convient donc de vérifier votre installation et d'évacuer les eaux pluviales vers les fossés les plus proches.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Les travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique depuis le transformateur « ARGILLIERS » vers le centre du vieux village sont en cours et devraient se terminer dans le courant du mois de décembre.

Nous avons profité de ces travaux financés par le « SMEG » (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) et le département pour enfouir le réseau d'éclairage public, la téléphonie et revoir l'éclairage au centre du village (fin des travaux Février 2015).

Nous avons opté pour un éclairage à LED qui permet une économie d'énergie de 40 % et une durée de vie des ampoules de 10 ans minimum.

Nous n'avons pas retenu les lampadaires de type ancien (quartier du château) pour des raisons de coûts et d'efficacité de l'éclairage.

En plus de ce nouvel éclairage des projecteurs illumineront la façade de l'église et la statue de la madone.

Deux éclairages additionnels seront installés dans les impasses des Micocouliers et de l'Arceau qui se trouvent actuellement dans le noir.

Afin de profiter d'un financement de 80% du coût des travaux par le département, la municipalité a décidé la réfection des façades est, nord et ouest de la mairie qui étaient dans un triste état, ainsi que l'installation de l'eau chaude pour le personnel de la mairie. La façade sud fera l'objet d'une intervention ultérieure.

Les toits de la Mairie et du « lavoir », ayant été détériorés suite aux nombreux coups de vent (sup à 100 km/hr) des derniers mois et à des dégradations, ont été réparés avant les fortes pluies de novembre, grâce à l'assurance dommages et intempéries qui couvre les bâtiments de la commune.

NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

Cabinet d'infirmières

Ouverture le 1er Décembre d'un cabinet d'infirmières sur Argilliers (06 77 12 21 42).

Cours de relaxation

Par Stephanie JOBERT tous les mercredi à l'école d'Argilliers de 17 à 18h15.

DES ADRESSES PLUS CLAIRES

Un projet de numérotation des maisons et de nom des chemins et rues du village, est actuellement à l'étude par l'équipe municipale afin de clarifier les adresses de tous les habitants de la commune auprès de la poste, des pompiers, ambulances, médecins, livreurs et autres services. Cette étude est faite dans le respect des règles strictes cadastrales en vigueur.

Avant finalisation courant 2015, une réunion publique sera organisée en Mairie, afin de vous présenter le projet et pouvoir échanger avec vous sur le sujet.

CIMETIÈRE

Un règlement cimetière a été adopté par le conseil municipal (consultable en Mairie et sur le site de la commune) afin de clarifier et faciliter les démarches parfois pesantes et difficiles durant des moments peu appropriés. Nous remercions également les services techniques municipaux pour le gros travail effectué dans l'entretien, la taille, et le nettoyage du cimetière communal.



ÉCOLE

A la rentrée scolaire, la mise en place des rythmes scolaires et des activités périscolaires s'est déroulée avec sérénité. Les nouvelles activités périscolaires sont assurées par des intervenants extérieurs professionnels et quelques parents bénévoles. Une exposition des œuvres des enfants et un petit spectacle de danse sont prévus pendant le marché de Noël à l'école.

Très prochainement, l'équipe du Comité des rythmes scolaires consultera les parents sur la suite à donner à ces activités pour l'année scolaire 2015-2016 .

VIVRE ENSEMBLE

Nous rappelons que les colonnes au centre du village ne sont pas un lieu de dépôt des encombrants.



Le geste citoyen et responsable consiste à faire correctement le tri de ses emballages.

Les colonnes jaunes pour les emballages en plastique, en carton et métalliques.

La colonne bleu pour les papiers, journaux et magazines.

La colonne verte pour le verre.

Concernant les petits cartons que beaucoup d'utilisateurs abandonnent près des colonnes, nous rappelons que ces cartons doivent être pliés ou découpés afin de faciliter leur passage dans la colonne.

Pour les très gros cartons ceux-ci doivent être déposés en déchetterie, de même que les bidons et autres contenants qui ne rentrent pas dans les colonnes.

Le personnel municipal n'a pas vocation à faire ce travail, merci pour eux, pour l'agrément de tous et des riverains.

Le SICTOMU avec Emmaüs récupèrent des meubles sur réservation et ceci gratuitement. **inscription, une semaine avant la collecte, au 0 810 443 629, prix d'un appel local depuis**

un poste fixe.

VIE CULTUREL

LE PONT DU GARD A 30 ANS (UNESCO)



Dans le cadre du 30ème anniversaire de l'inscription du Pont du Gard sur la liste du Patrimoine de l'humanité, l'Etablissement public lance dès cette rentrée, un grand concours photo auprès des écoles du territoire sur le thème du Patrimoine mondial. Ce concours est ouvert du 5 septembre 2014 au 27 février 2015.

Pour cet anniversaire il est également prévu d'inscrire la commune sur un grand parcours autour du Pont du Gard. A cette occasion toutes les personnes et associations volontaires pour la mise en valeur de notre commune seront les bienvenues afin de nous aider à construire une "étape " festive chaleureuse et conviviale.

PLAN DU VILLAGE

Vous trouverez joint le plan actuel du village. La municipalité remercie les entrepreneurs et commerçants du village et des environs qui ont contribués financièrement à sa publication.

SITE INTERNET DU VILLAGE D'ARGILLIERS

Ce site est consultable par le lien suivant <http://www.mairie-argilliers.fr>

Outre les comptes rendus des conseils municipaux , vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie du village.